Vaucluse ww.lannovence.com

Quelles solutions pour sauver les terres agricoles?

ENVIRONNEMENT En 12 ans, 2900 hectares ont été artificialisés, l'équivalent de Vaison-la-Romaine

sée. Il nous a écoutés sur la situation catastrophique de notre territoire de plus en plus artificialisée." Claude Ra-nocchi, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84, qui re-groupe une vingtaine d'associations et de groupes, se mobilise sur le sujet de l'artificialisation des sols. Le 11 août dernier, le collectif a reçu le secrétaire gé-néral de la préfecture, Christian Guyard, pour échanger sur la bétonisation des sols en Vau-cluse. "Une fois bétonnée, la terre est morte. Il n'est pas possitre est morte. Il n'est pai pos-sible de faire marche arrière", s'exaspère Claude Ranocchi. face aux nouveaux projets C'est pourquoi, les associations luttent sans relâche pour proté-ger les terres agricoles ou forestières de notre département.

La sonnette d'alarme, ce sont le collectif Sauvons Nos Terres84 et les agriculteurs sur le terrain qui la tire. ments sur les honnes terres, nav-

"Le Vaucluse fournissait 40 % de certains légumes en France. désormais, on est à 6 %."

foir à causa du rismus d'innuda. tion sur certaines que l'on ne peut pas cultiver*, souffle Julien Latour, viticulteur à Violès et membre de la Commission départementale de préservation

la construction à plat

Le grignotage des terres agri-coles est particulièrement visible en Vaucluse. En moyenne, 400 à 500 hectares de terres agricoles disparaissent chaque an coles disparaissent chaque am-née dans le département, se le la Chambre d'agriculture. Le rapport établit que "2 900 hec-tures d'espaces agricoles et natu-rels ont été artificialisés de 2001 à 2013 sur l'arc Comtat-Ven-toux, le bassin de vie d'Avignon, la région de Cavaillon, le pays Voconce et le pays d'Apt". Pour visualiser, 2 900 hectares correspondent quasiment à la superfi-cie de la ville de Vaison-la-Romaine (2.714 hectares). C'est donc une ville de la taille de la cité voconce qui a disparu au profit de la bétonisation. De plus en plus, les zones ur-

dent. C'est le cas des villes du Pontet et de Mon terres agricoles au fur et à me



sure "On construit tout à plutkings', s'agace Julien Latour, viticulteur et observateur du phé-nomène depuis treize ans. Résultat? Des terres agricoles qui disparaissent alors qu'i

reste des lieux à urbaniser en ville. "Il y a encore une consom-mation de terres de la part des communes alors au'il reste des dents creuses [Ndlr. petits ter-rains non utilisés situés au cœur des villes] à boucher et des friches à réhabiliter", constate tristement le viticulteur.

Construire toujours plus. Le département est l'un des gros carrefours nationaux pour les échanges avec la route de Mar-seille, des Alpes et vers le Gard.

"C'est un emplacement parfait pour les plateformes et les e pors", ironise-t-il. Mais il sait que cela se fait au détriment d'un second problème: l'autoomie alimentaire. de certains légumes en France,

désormais, on est à 6%°, note amèrement Julien Latour. La surface agricole utile (SAID en région Paca a quasiment été di-visée par deux, passant de million d'hectares en 1972 0000 hectares en 2022, seon l'organisme de la Société d'aménagement foncier e d'établissement rural (Safer).

Par conséquent, les terres agricoles en Vaucluse ont aussi été réduites. Et "pa fait rire cer-

terims (metitation male made Form) prosse activité après le tourisme Si la surface agricole continu de diminuer, nos beaux pay sages vont aussi en prendre un coup", souligne le viticulteur.

Paysage, autonomie alimen taire et logement, ce sont des problématiques actuelles liées indirectement à la hétonisation des sols. Or, à l'échelle du dépar tement, les projets de renatura-tion et de réhabilitation de friches sont nombreuxmais in-achevé ou en réflexion : il v a l'ancienne prison Sainte-Anne à Avignon en passe de devenir

un parc de logements, la pape terie de Malaucène en proje ou encore la renaturation de la

Le chiffre

15.2%

téléspectateurs, soit 15.2 % de part d'audience, "Et la montagne fleurira". la nouvelle série TV de France 2 tournée en Luberon, avec Philippe Torreton a signé lundi un début encourageant arrivant en troisième position derrière "Camping Paradis" (17.8 %) sur TF1, et "L'Amour est dans le pré" (17.7%) sur M6.

À suivre

Action vaccination contre la variole du Singe à Avisoon samed

Dans le cadre de sa participa-tion à l'événement Pride Festi kal d'Avignon qui se déroule s medi, Aides et le centre de dé nistage de l'hôpital d'Avience seront présents pour proposer la vaccination contre la variole du Singe. Cette vaccination au ra lieu de 18h à 22h dans le camion de Aides présent sur le parvis du Palais des papes Ce sera également l'occasion paur les personnes qui le souhaitent de parier de santé sexuelle et de se faire dépister pour le VIH, l'hépatite 8 et/ou C par Trod (test rapide à orientation diagnostic) avec remise de

ViaRhôna : elle avance cours pour faire passer en Vau

cluse la ViaRhôna notamment entre Sorgues et Avignon, avec la construction d'una nasserella entre Sauveterre (Gard) et Sargues. Les travaux qui ont dé-marré en avril dernier avec la pase des fondations à plusieurs mètres de profondeur s'achève ront en décembre avec l'installation de la passerelle

Construction d'un pont à Pertuis sur la RD 973

Dans le cadre de la déviation sud-neger de Pertuis (e ment un nouveau pont qui permettra de franchir la voie fer ée reliant Cavaillon à Pertu Les travaux ont démarré en fé mier dernier et se terminerant début 2023. La pose de la char

pente métal/ique du pont est prévue ce jeudi l' septembre à partir de 18 heures.

Savoureux au cœur

Le festival Ventoux Saveurs concocté par le Parc naturel répour la 15' année réveiller nos papilles. Au programme, ate-liers, fêtes, spectacles, visites expos, dégustations, marchés. Pendant huit semaines, il y en aura pour tous les goûts autour du maître mot, la convivialité. Ouverture des festivités à Mazan le 11 septembre avec la fête du raisin muscat AOP du Ven-toux et clôture le 30 octobre, à Revest-du-Bion avec la fête de occasions de se divertir et dé couvrir avec en toile de fond des enjeux très sérieux tels ç la préservation des terres ag coles ou la réduction des déchets. Tout le programme es

retrouver sur parcduventous

Que dit la loi? "Le préfet a précisé qu'il ne disposait pas de

moyan de pression sur les collectivités territo riales, sauf en cas de non-respect de la loi*, se désole Claude, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84. Et pourtant sur le plan législatif, la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021 impose de réduire par deux le rythme de bétonisation des terres d'ici 2030 et d'atteindre l'ab-sence de toute forme d'artificialisation des sols d'ici 2050. Un objectif délà mentionné dans le Schéma régional d'aménagement, de développe

ment durable et d'égalité des territoires. Ce schéma approuvé en octobre 2019, faisait état de l'étalement urbain et la menace sur les terres rhodaniennes dont fait partie le Vaucluse. Il

fixait déjà la division par deux du rythme de consommation des terres et la réhabilitation de zones d'activités économiques existantes. Concrétement, les constructions de bâtiments ou lagements doivent respecter ces deux règles et permettre de préserver les terres agricoles

LE COMBAT DU MAIRE ET DE LA POPULATION DE VELLERON CONTRE LE PROJET IMMOBILIER "LA GRANDE BASTIDE" "On n'est pas contre la création de logements,

mais contre la démesure" création de logements, mais contre la dé-mesure de ces projets et l'artificialisation d'école pour faire réfléchir. Ça a même fait raientir certains maires*, encourage



Philippe Armengol, le maire de Velleron, a recu le soutien dans son d'adoption Grand Corps Malade.

son programme qu'il s'opposerait à la construction d'un lotissement soutenu par l'ancien maire", affirme Claude Ranocchi, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84. Chose promise, chose faite. Le préfet est intervenu le 15 avril dernier pour mettre en demeure l'aménageur et interrompre le chantier de "La Grande Bas-tide". Le parc de 200 logements sur sept hectares d'espaces naturels est suspendu. Depuis, l'affaire est au tribunal adminis

tratif, "On attend encore l'audience", explique le nouveau maire de Velleron Phi-lippe Armengol. Pas de repos de son côté, il a décidé de rédiger un mémoire volontai-rement avec France Nature Environne ment sur le projet, en parallèle de celui mené par l'État, "On n'est pas contre la

à outrance, soupire le maire, c'est une conception de l'aménagement du territoire datant des années 80°. Et la fin des lotissements construits à plat dans le Vau-cluse ? Pas pour tout de suite, le temps que les mentalités changent.

Un gouffre environnemental financier pour la commune 'Le Service de l'État était très surpris de

ma demande, car il y a une urbanisation galopante dans le département", sou-ligne-t-il. Selon Philippe Armengol, ces sept hectares appartenaient à une zone naturelle protégée, devenue zone à urbaniser en faveur d'un Plan local d'urbanisme (PLU) "douteux". "J'ai espoir de faire cas

l'élu velleronnais. Le problème est simple. "Si les aména gours perdent le recours, alors ils ne ga-

gneront pas d'argent. Nous, si nous per-dons. Nous perdrons beaucoup sur le plan écologique mais aussi financier", se dé-Au total, le projet "La Grande Bastide

décharge du Rastelet sur les communes de Villedieu et Vai-

La faute à qui? Des règles et des lois imposent de se tourner

vers moins d'artificialisation

moulins à vent. On se heurte à

moutins à vent. On se heurte à des murs de silence de la part des élus qui se veulent pas nous entendre", tempête une membre du collectif. Selon elle,

c'est aux collectivités territo-

riales de prendre en main cette

C'est le cas de Philippe Ar-

mengol, maire de Velleron, qui s'est opposé à l'artificialisation

d'une partie de sa commune (voir par ailleurs). "Il faudrait établir un recensement des

iales dans le département", sou

haite même Claude Ranorchi. Une volonté également formu-lée par Julien Latour qui a pro-

posé à la Safer de recenser les friches industrielles en plus des

friches agricoles détà signalées

rien, même si les recours en ius

Rapocchi. Coûte que coûte, le collectif continuera de lutter pour protéger les terres du Vau-

ar ies agriculteurs. En attendant, "on ne lâche

ent cher" läche Claude

Audrey GUETTIER

irles agriculteurs

friches industrielles et con

son-la-Romaine

représenterait une dépense de "sept mil-lians d'euros pour la commune soit une hausse de 40% des impôts locaux pour ab sorber le coût", calcule-t-il. Un coût sup plémentaire pour une commune avec un garde espoir, copendant de faire bouger les choses: "Le combat n'est pas fini, on reste vigilant."



Philippe Armengol, le maire de Velleron, a reçu le soutien dans son combat du slameur et Velleronnais

d'adoption Grand Corps Malade. / PHOTO ARCHIVES ANGE ESPOSITO

"On n'est pas contre la création de logements, mais contre la démesure"

"Le maire de Velleron a annoncé dans son programme qu'il s'opposerait à la construction d'un lotissement soutenu par l'ancien maire", affirme Claude Ranocchi, membre du collectif Sauvons Nos Terres 84. Chose promise, chose faite. Le préfet est intervenu le 15 avril dernier pour mettre en demeure l'aménageur et interrompre le chantier de "La Grande Bastide". Le parc de 200 logements sur sept hectares d'espaces naturels est suspendu.

Depuis, l'affaire est au tribunal administratif, "On attend encore l'audience", explique le nouveau maire de Velleron Philippe Armengol. Pas de repos de son côté, il a décidé de rédiger un mémoire volontairement avec France Nature Environnement sur le projet, en parallèle de celui mené par l'État, "On n'est pas contre la création de logements, mais contre la démesure de ces projets et l'artificialisation à outrance, soupire le maire, c'est une conception de l'aménagement du territoire datant des années 80". Et la fin des lotissements construits à plat dans le Vaucluse ? Pas pour tout de suite, le temps que les mentalités changent.

Un gouffre environnemental

et financier pour la commune "Le Service de l'État était très surpris de ma demande, car il y a une urbanisation galopante dans le département", souligne-t-il. Selon Philippe Armengol, ces sept hectares appartenaient à une zone naturelle protégée, devenue zone à urbaniser en faveur d'un Plan local d'urbanisme (PLU) "douteux". "J'ai espoir de faire cas

d'école pour faire réfléchir. Ca a même fait ralentir certains maires", encourage

l'élu velleronnais. Le problème est simple. "Si les aménageurs perdent le recours, alors ils ne gagneront pas d'argent. Nous, si nous perdons. Nous perdrons beaucoup sur le plan écologique mais aussi financier", se désole le maire.

Au total, le projet "La Grande Bastide" représenterait une dépense de "sept millions d'euros pour la commune soit une hausse de 40% des impôts locaux pour absorber le coût", calcule-t-il. Un coût supplémentaire pour une commune avec un budget de trois millions d'euros annuel, II garde espoir, cependant de faire bouger les choses: "Le combat n'est pas fini, on reste vigilant."